



## Compte rendu CLSSCT du 29 mars 2024

### Présents :

Administration : Olivier FAURIEL, Lindsay CHAN-TUNG, Muriel PELLETIER, Ophélie HABERMAYER

Corinne LECOCQ (SPADES)

Secrétaire : Sandrine VIDELIER

Excusés : Karine SIMONNOT, Valérie RAVET

### Syndicats :

CFDT : David LAGRANGE, Patrick BLANC, Christian LAFOLLY, Claudia MANCHAUD-BENJAMIN,

CGT : Franck SENEÉ, Pascal JUDEE

FO : Laetitia LEJEUNE

Solidaires : Christophe RENARD, Lionel VERY

Excusés : CFDT : Olivier MATHON, Didier MANTELET

FO : Thierry BERTHIER, Karine BARDET, Cyrille LEJEUNE.

CGT : Fabrice CHARLES, Jonathan BOULEAU

### **Quorum Atteint**

Lecture des 2 Déclarations liminaires CFDT et CGT.

Réponse du Directeur :

### Tableau de suivi

La CFDT redemande que ce soit vu en instance

#### 1. Approbation des deux procès-verbaux du 30 janvier 2024.

Celui extraordinaire du matin

VOTE : **POUR CFDT, FO, Solidaire**

**ABSTENTION : CGT**

Celui de l'après midi

VOTE :

#### 2. Plan canicule DTCTB 2024

#### 3 Registres de santé et de sécurité au travail

Echanges divers sur le sujet, point de divergences entre les OS et la DT

Rappel du SPADES. Le registre ne se substitue pas aux alertes imminentes et aux signalements de dysfonctionnements.

VOTE : POUR : CFDT, FO

ABSTENTION : Solidaire

Contre : CGT

La CFDT demande comment devons-nous faire pour indiquer toutes formes de problème qui ne rentrent pas dans le registre SST.

C.LECOCQ : *Il existe un autre registre de signalement des Alertes en matière de Santé Publique et d'Environnement (couverture bleue) dans toutes les UTI. (À vérifier)*

A noter l'employeur a l'obligation de tenir à jour un document unique (DU)

Questions diverses :

A ce jour, les moyens fluviaux ne sont pas en adéquation avec les besoins de gestion des embâcles et plantes invasives. A ce constat, le DT mentionne une problématique de personnel.

La CFDT remarque que ce sont les moyens humains et notamment les matériels qui sont absents.

Remarque CFDT, la priorité de la DT selon l'établissement est axée sur la réussite du COP et ensuite la sécurité et la santé des personnels.

**La CFDT est là pour vous informer, vous écouter, et vous défendre**